

PRÉPARATION À LA RETRAITE

Vendredi 13 novembre 2026, de 13 h à 16 h 15

Un dîner sera servi à l'arrivée

Lieu : Hôtel Alt Quartier Dix30
6500, boul. de Rome, Brossard

Président de séance
Dre Ginette Barrière

Message des organisateurs

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT OUVERT À TOUS LES MÉDECINS QUI PRATIQUENT SUR NOTRE TERRITOIRE

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL.

ATTENTION - Si finalement vous ne pouvez assister à l'activité, par respect pour tous ceux qui travaillent à l'organisation de l'activité et permettre à un autre médecin de prendre votre place, veuillez svp prendre le temps d'annuler le plus tôt possible votre inscription à partir du lien que vous aurez reçu lors de votre inscription, ou en vous rendant sur votre compte Accès membre de notre site web. Cependant, si votre compte n'a pas été créé car vous n'êtes pas membre de l'AMORSL, il est nécessaire d'annuler en envoyant un courriel à l'adresse : emc-amorsl@amorsl.ca.

Horaire

13:00 – 14:00

M^e Eric Lavoie, notaire, Groupe Novalier

Les aspects légaux dans la préparation de la retraite

- Les formes de testament (olographe, devant témoins, notarié, contrat de mariage)
- La planification testamentaire (impacts fiscaux des biens au décès, clauses à prévoir dans un testament (celi, REEE, REER, rémunération du liquidateur d'une succession, legs particulier)
- Qui hérite en l'absence d'un testament
- L'incapacité - qui prend soin de nous en l'absence d'un mandat de protection - les formes et le contenu d'un mandat de protection
- Les étapes de l'homologation d'un mandat de protection
- Les différences entre une procuration générale et un mandat de protection
- Les directives médicales anticipées
- Les demandes anticipées d'aide médicale à mourir

14:00 – 14:15

Pause

14:14 – 16:15

Mme Sophie Tremblay planificatrice financière et M. Francis Duplessis, directeur régional, Fonds FMOQ

La retraite, au-delà des chiffres...

- Après une carrière consacrée à bâtir votre pratique et votre patrimoine, vient une nouvelle question: comment utiliser ce que vous avez accumulé pour vivre la retraite que vous souhaitez réellement?
- Cette conférence destinée aux médecins en préretraite présentera les fondements de la planification financière et du décaissement, incluant les enjeux propres aux médecins incorporés. Nous verrons comment un bon plan permet de savoir ce que l'on peut réellement se permettre, clarifier ce qui compte le plus pour soi et faire des choix avec confiance.
- Parce qu'arrêter de travailler ne signifie pas arrêter de générer des revenus. Votre patrimoine continue de produire des revenus, et la façon dont vous les générez et les décaissez peut avoir une incidence importante sur la fiscalité et sur la pérennité de votre capital. Une stratégie de décaissement bien réfléchie permet donc d'optimiser votre patrimoine afin d'en tirer davantage et, surtout, de mettre vos ressources au service de ce qui compte vraiment pour vous.